

Avec le soutien de :



Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage
Site Natura 2000 « Vallées et gîtes de la Sianne et du bas-Alagnon » FR 8301067
11 juin 2014 – Salle de la mairie de Blesle

Présents :

M. Pascal GIBELIN, mairie de Blesle, Président du Comité de pilotage
Mme Béatrice JOUBERT, Direction Départementale des Territoires du Cantal
Mme Flora PLANCHON, Direction Départementale des Territoires de la Haute-Loire
M. Jean-Luc RIGAUD, Fédération départementale des chasseurs 43
M. Guillaume PONSONNAILLE, Syndicat Interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents
M. Alain MIRAND, mairie de Saint-Etienne-sur-Blesle
M. André HALFON, Communauté de communes du Pays de Blesle
M. Laurent SAGNOL, Office national de l'eau et des milieux aquatiques
M. Robert BOREL, Syndicat des forestiers privés de Haute-Loire
Adjudant PELICCIA, Groupement de gendarmerie du Cantal
Mme Magali COUDERT, UNICEM Auvergne
M. Jean-Yves LAFARGE, UNICEM Auvergne
M. Lilian GIRARD, Chauve-souris-Auvergne
M. Hubert ASPERTI, ONCFS service départemental 43
Mme Mireille GARDES, Chambre d'agriculture de la Haute-Loire
M. Michel LASCAUX, Communauté de communes du Pays de Massiac
M. Arnaud LAFON, Fédération départementale des chasseurs du Cantal
M. David OLAGNOL, SMAT du Haut-Allier

Excusés :

Conseil Régional d'Auvergne
DREAL Auvergne
ONEMA service départemental du Cantal
PNR des Volcans d'Auvergne
Fédération de pêche du Cantal
Conservatoire botanique national du Massif-Central
CPIE de Haute-Auvergne
CPIE du Velay
Mission départementale de développement touristique 43
Comité départemental de randonnée pédestre 43
Service territorial de l'architecture et du patrimoine du Cantal
Préfecture du Cantal
Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cantal
Sous-préfecture de Saint-Flour
Conseil Général de la Haute-Loire
Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Mairie de Grenier-Montgon
Mairie d'Espalem

M. Gibelin accueille les participants et les remercie pour leur présence. Il rappelle l'ordre du jour de la réunion du Comité de pilotage, à savoir le bilan de l'animation 2013 et les actions programmées pour l'année 2014.

Il passe la parole à M. Oagnol, qui complète les rappels concernant le site Natura 2000 « Vallées et gîtes de la Sianne et du bas-Alagnon ». Ce site est le résultat d'une fusion de trois sites en 2012, afin de rendre plus lisible la démarche auprès des

acteurs locaux et de simplifier la gestion administrative. 20 communes au total sont géographiquement concernées par ce site, dont les deux tiers de la surface se situent dans le Cantal. 8 espèces d'intérêt communautaire (présentes à l'annexe 2 de la directive européenne « Habitats-faune-flore ») ont été recensées sur ce site, ainsi que 16 habitats naturels d'intérêt communautaire (présents à l'annexe 1 de la directive européenne « Habitats-faune-flore »).

Les principaux types d'actions que l'on retrouve dans l'animation d'un site Natura 2000 sont présentés :

- **La contractualisation**, sur la base du volontariat, avec deux niveaux :
 - o Charte Natura 2000 : simples engagements à respecter de « bonnes pratiques », à maintenir le milieu en bon état sans surcoût pour le contractant. En contrepartie, le propriétaire de la parcelle engagée bénéficie d'une exonération de la Taxe sur le foncier non-bâti (exceptée la part versée aux chambres d'agriculture).
 - o Contrat Natura 2000 : Des engagements de préservation plus exigeants et qui induisent un coût pour le contractant sont rémunérés par des fonds d'Etat et européens (FEADER). Il existe des contrats agricoles, forestiers et « ni-agricoles-ni-forestiers ».

- **Les suivis scientifiques et techniques** : Ils permettent de suivre au cours du temps l'évolution des caractéristiques du site Natura 2000, et de vérifier son état de conservation. Ce sont des outils d'évaluation de la gestion du site Natura 2000, ils vont conditionner les éventuels ajustements à opérer sur les mesures du Document d'objectifs.

- **L'appui aux porteurs de projets** : Que ce soit en termes de conseils dans certains aménagements (vis-à-vis de la préservation des habitats et espèces) ou d'aide à l'évaluation des incidences, l'animateur est à la disposition des porteurs de projets qui en font la demande. Il peut les conseiller directement ou les orienter vers une structure spécialisée.

- **La communication et la sensibilisation** : Ce sont des actions importantes dans l'animation d'un site, la base d'une bonne acceptation locale. Elles peuvent prendre la forme de lettres d'information, de sorties nature, d'articles de presse, etc ...

- **La participation au réseau Natura 2000 et la veille à la cohérence avec les autres politiques publiques** : D'une part, il s'agit d'échanges avec d'autres structures animatrices Natura 2000, afin de tirer profit des diverses expériences aux échelles départementale et régionale. D'autre part, la participation à la concertation sur d'autres politiques publiques permet d'intégrer les dispositions du Document d'objectifs dans la planification des autres programmes et schémas concernés par le site.

- **La gestion administrative et financière** : Ce sont les opérations « courantes » et similaires d'une année à l'autre (demandes de subventions, appels d'offres dans le cadre de marchés publics lors de prestations, organisation du Comité de pilotage, etc ...).

La présentation des actions 2013 est effectuée :

➤ **Contractualisation – gestion des habitats et espèces**

- *Suivi du contrat Natura 2000 forestier, commune de Vèze*

Ce contrat consiste en le maintien d'arbres dits « sénescents » (arbres vieillissants ou dépérissants) pendant une durée de 30 ans. La commune de Vèze s'est engagée pour le maintien de 223 arbres sur une surface de 8,47 hectares au sein d'une parcelle forestière appartenant à la section de Vèze. Le contrat prévoit une absence totale d'interventions sylvicoles sur ces 8,47 hectares pendant 30 ans, en contrepartie d'une aide financière de l'ordre de 32 000 €.

Le marquage des arbres grâce à des plaques métalliques a été effectué par l'Office national des forêts au printemps 2013. Une seconde phase de marquage visant à identifier les contours de l'îlot de sénescence sur le terrain a été opérée en janvier 2014 (Commune de Vèze, DDT du Cantal, SMAT du Haut-Allier).

Le dossier de demande de paiement a été envoyé par la mairie de Vèze, le versement de l'aide devrait être effectué rapidement par l'ASP.

- *Suivi du contrat Natura 2000 de la mine de Conche*

Il s'agit d'un projet proposée par Alter Eco (bureau d'études spécialisé dans les études naturalistes, en particulier les chiroptères) dans le cadre d'une mesure compensatoire liée à l'installation du parc éolien d'Allanche. Le contrat prévoit la pose d'un grillage autour de l'entrée de la galerie minière de Conche, permettant la tranquillité des chiroptères pendant leur phase de « repos » hivernal mais aussi la sécurisation de cette galerie vis-à-vis du public.

Le contrat est porté par la commune d'Allanche, les travaux doivent intervenir durant l'été 2014. L'entreprise STE pour la réalisation des travaux, et Chauve-souris Auvergne pour l'accompagnement technique et scientifique ont été choisis par la mairie d'Allanche.

Le montant total du contrat s'élève à près de 11 400 €.

- *Rencontre de propriétaires*

Deux propriétaires de parcelles forestières ont été rencontrés sur le site. Des visites de terrain ont été effectuées avec les deux propriétaires.

Pour l'un d'entre eux, les discussions ont concerné la gestion des boisements, situés près de Molèdes et Allanche. La gestion prévue par ce propriétaire est une gestion « douce », a priori compatible avec les objectifs de maintien des habitats naturels et espèces du site (gestion en futaie irrégulière, attention portée aux cours d'eau).

Pour le second, les parcelles, situées sur la commune d'Auriac-l'Église, abritent de nombreux arbres anciens et de gros diamètre. Un contrat Natura 2000 a été proposé à ce propriétaire, afin de maintenir ces arbres au lieu de les abattre. Une première phase de marquage a été faite en début d'année 2014.

- *Participation à des journées de démonstration*

Une journée dédiée à la gestion et à la valorisation des haies a été organisée au lycée agricole de Durdat-Larequille (03), près de Montluçon. L'animateur a pu, suite à l'invitation de la Mission Haies Auvergne, participer à cette journée à

l'occasion de laquelle étaient présentés des outils permettant la taille de haies et le broyage des produits. La valorisation de la plaquette en litière pour les animaux d'élevage, puis le compostage du fumier étaient également présentés. Cette initiative pourrait être adaptée au territoire des vallées de la Sianne et de l'Alagnon, qui comptent encore des haies et des boisements de bordure de cours d'eau.

Par ailleurs, une visite de terrain sur le territoire du Cézallier a eu lieu au printemps 2013. Sur le site Natura 2000 « ZPS des Couzes », un contrat Natura 2000 initié par la LPO Auvergne a été mis en place dans le cadre de la lutte non chimique contre le campagnol terrestre (rat taupier). Ce contrat prévoit l'installation et le suivi de pièges de type Topcat® sur des parcelles de prairie envahies par le campagnol terrestre. Ceci afin d'éviter la lutte chimique (à base de bromadiolone) qui entraîne une mortalité importante de rapaces tels que le Milan Royal ou le Milan noir, qui ingèrent ces proies empoisonnées. Cette méthode de lutte pourrait être valorisée sur le site « Vallées et gîtes de la Sianne et du bas-Alagnon » si un besoin local est constaté, dans la mesure où de nombreuses prairies naturelles à fort intérêt écologique doivent être préservées.

M. Mirand pose la question du devenir des Mesures agro-environnementales (MAET), certains agriculteurs se sont vus privés de la poursuite de leur contrat.

M. Oagnol répond que la fin de programmation FEADER implique l'arrêt des contrats MAET. En effet, sur quelques sites, certains contrats censés être engagés pour 5 ans seront interrompus. Par ailleurs, les contrats de Prime Herbagère agro-environnementale (PHAE) n'ont pas pu être prolongés pour les agriculteurs ayant terminé leur contrat MAET, ce qui a entraîné des mécontentements. En revanche, de nouvelles mesures sont attendues avec la nouvelle programmation de la Politique agricole commune (PAC).

Mme Joubert précise que ces nouvelles mesures font l'objet d'un cadrage national et régional, et que pour chaque territoire des mesures adaptées devront être choisies.

Mme Gardès indique que certaines mesures vont évoluer, voire être supprimées. Par exemple, la mesure « HERBE 02 » de limitation de la fertilisation sera supprimée. La mesure « HERBE 07 » de maintien de la richesse floristique verra sa rémunération diminuée.

M. Girard indique que concernant le projet de la mine de Conche, une rencontre entre la commune d'Allanche, la DDT du Cantal, l'entreprise STE, Chauve-souris Auvergne et le SMAT du Haut-Allier a été organisée début juin. Cette rencontre a permis de caler précisément les périodes de travaux et leurs conditions d'exécution sur le terrain.

➤ **Suivis scientifiques et techniques :**

○ Suivi des populations de chiroptères

Chaque année, le SMAT du Haut-Allier participe aux suivis hivernaux et estivaux des populations de chiroptères du site, en partenariat avec Chauve-souris Auvergne.

En période hivernale, les chauves-souris sont comptées essentiellement dans les anciennes galeries minières ou tunnels du secteur. Elles se trouvent à cette période à l'abri du gel.

En période estivale, les colonies de reproduction sont bien souvent comptées dans des habitations (combles, volets, etc ...).

A la demande de l'un des participants, M. Girard détaille l'état de conservation des populations de chauve-souris sur les secteurs de la Sianne et de l'Alagnon. Il explique qu'à la suite de la mise en sécurité de plusieurs galeries minières, les populations de chauve-souris ont sensiblement diminué. D'une manière globale, on constate une régression des populations d'espèces typiquement forestières, ce qui est probablement dû à une tendance au rajeunissement des peuplements forestiers. Au niveau régional, on se situe globalement sur une stabilisation des effectifs.

o Suivi des habitats naturels agropastoraux

La mission a été confiée au bureau d'études Mosaïque environnement, la phase de terrain a été réalisée entre mai et juillet 2013. Cette action a pour but de suivre l'évolution de la végétation, et en particulier des habitats naturels caractéristiques du site, dans le but d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion, notamment des mesures agro-environnementales territorialisées. La méthodologie consiste en un inventaire floristique et phytosociologique destiné à évaluer la représentativité et l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire (= inscrit dans l'annexe 1 de la directive « Habitats – faune – flore »). Ce suivi fait suite à la première phase réalisée en 2012.

Au total, entre 2012 et 2013, 300 hectares de prairies, identifiées d'intérêt communautaire dans la cartographie du document d'objectifs, ont été parcourus. Toutefois, seuls 149 hectares (111 ha de prairies de fauche et 37 de pelouses sèches) ont été confirmés d'intérêt communautaire suite aux inventaires de terrain. Les analyses de l'état de conservation croisées à la présence ou non de MAET donnent les tableaux suivants :

- Sur les prairies de fauche

Etat de conservation (6510)	Surface (ha)	%
bon	12,6	12
moyen	34,9	33
mauvais	43,9	41
très mauvais	15,9	15
Total	107	100

Tableau 7 – Récapitulatif des états de conservation des prairies de fauche cartographiées en 2012 et 2013.

Etat de conservation	Avec MAET		Sans MAET	
	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%
bon	6,8	13,5	5,8	10,2
moyen	10,0	19,8	24,9	43,8
mauvais	28,2	55,9	15,7	27,6
très mauvais	5,5	10,8	10,5	18,4
Total	50,4	100,0	56,9	100,0

Tableau 10 - Détail des surfaces et des états de conservation de l'habitat 6510 en 2012-2013.

- **Sur les pelouses sèches**

Etat de conservation	Surface (ha)	%
bon	5	16
moyen	11	32
mauvais	9	28
très mauvais	8	24
Total	34	100

Tableau 13 – Récapitulatif des états de conservation des pelouses sèches cartographiés en 2012 et 2013.

Etat de conservation	Avec MAET		Sans MAET	
	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%
bon	2,6	30,8	2,7	10,7
moyen	2,1	25,0	9,0	34,9
mauvais	3,8	44,2	5,7	22,1
très mauvais	0,0	0,0	8,3	32,3
Total	8,6	100,0	25,7	100,0

Tableau 16 – Détail des surfaces et des états de conservation de l'habitat 6210 en 2012-2013.

Ces résultats paraissent plutôt négatifs vis-à-vis de la contractualisation MAET. Cependant, il est nécessaire de les relativiser au vu des surfaces étudiées par rapport à la totalité du site, mais aussi de l'hétérogénéité des données comparées entre 2007 et 2012/2013. En effet, les données initiales ne comprenaient pas forcément l'état de conservation des habitats naturels, donc certaines parcelles en mauvais état en 2013 l'étaient déjà probablement en 2007.

Un constat s'impose néanmoins : pour la prochaine programmation de Mesures agro-environnementales, certaines mesures devront être adaptées pour pouvoir tendre vers des objectifs d'amélioration de l'état de conservation des habitats.

Les principaux facteurs de dégradation observés par le bureau d'étude sont la fertilisation et le surpâturage sur certaines zones, mais à l'inverse l'enrichissement sur certaines pelouses sèches.

Mme Gardès indique que certaines mesures ont été engagées sur des parcelles inadéquates en termes d'habitats naturels.

➤ **Communication et sensibilisation**

○ Réunion de restitution auprès des agriculteurs

Une réunion concernant le rendu du suivi des pratiques agricoles et des habitats naturels de 2012 a été proposée à l'ensemble des agriculteurs s'étant engagés dans des MAET, chacun ayant été invité par courrier.

Seuls deux agriculteurs sont venus y assister, ce qui ne constitue pas un résultat satisfaisant.

- Intervention auprès d'une association

Le SMAT du Haut-Allier a été sollicité par l'association « Cézallier – Vallée de la Sianne », qui valorise les patrimoines de ce secteur, pour une intervention à l'occasion de son assemblée générale. Le SMAT a répondu favorablement en intervenant le 3 mai principalement sur la thématique des chauves-souris.

- Site Internet

Le site Internet dédié aux sites Natura 2000 portés par le SMAT du Haut-Allier est régulièrement mis à jour. Une partie est consacrée au site « Vallées et gîtes de la Sianne et du bas-Alagnon », on peut y retrouver la description des habitats naturels et espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000, mais aussi des documents en téléchargement tels que le Document d'objectifs du site, les comptes-rendus de réunions et la lettre d'information.

Le site peut être consulté à l'adresse suivante : <http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier/vallees-et-gites-de-la-sianne-et-du-bas-alagnon>

- Animation « La clef des champs »

Cette animation est menée en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire du Haut-Allier. Elle permet de présenter le patrimoine naturel et le patrimoine bâti/culturel, qui sont souvent intimement liés. Cette animation a été organisée sur la vallée de la Sianne, au départ de Blesle le 26 mai 2013. Une quinzaine de personnes ont participé à cette rencontre, un effectif satisfaisant pour ce type d'animation.

- Promotion de la charte Natura 2000 en milieu forestier

Une première animation avait eu lieu sur la partie cantalienne en 2012, avec une bonne participation des propriétaires forestiers. Une autre animation de ce type avait été prévue pour 2013, plutôt sur la partie altiligérienne. Mais au vu du contexte fiscal lié à la charte Natura 2000, cette action a été annulée et remplacée par une autre, détaillée ci-après.

- Synthèse des alternatives à l'utilisation de l'ivermectine

Cette action remplace la précédente, elle est exécutée en 2014. L'objectif de cette action est de rechercher des recueils de connaissances et de retours d'expériences sur des méthodes antiparasitaires alternatives à l'ivermectine. L'ivermectine est une molécule antiparasitaire utilisée dans les élevages. Elle est très efficace, mais a l'inconvénient de se retrouver dans les excréments des animaux d'élevage au pâturage, et de contaminer les insectes décomposeurs ainsi que la chaîne alimentaire qui en découle (chauves-souris, oiseaux, etc ...). Le temps de dégradation de la molécule est assez important, de l'ordre de plusieurs semaines.

Cette action est confiée à un prestataire compétent dans les domaines de l'agriculture et de l'écologie, il s'agit de Rural Concept basé dans l'Aveyron. Les résultats de cette étude seront connus en fin d'année 2014.

Mme Planchon et M. Girard indiquent que le PNR de Camargue a travaillé sur cette problématique. Il existe des retours d'expériences et d'autres documents qu'il serait intéressant d'exploiter dans le cadre de cette mission.

➤ **Gestion administrative et financière**

Le plan de financement de l'animation 2013 s'établit comme suit :

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat demandé	Financement FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	12 048,03 €	Demande de paiement en cours	Demande de paiement en cours
Suivi de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire agropastoraux	Mosaïque Environnement	13 963,30 €		
Promotion de la Charte Natura 2000 en milieu forestier remplacé par : "Synthèse des alternatives à l'utilisation de l'ivermectine en milieu agricole"	CRPF 15	1 400 € (reporté en 2014)		
Frais d'annonces et d'insertions	BOAMP	21,53 €		
Frais professionnels		114,54 €		
TOTAL (Réalisé 2013)		26 147,40 €	15 086,77 €	11 060,63 €

Les actions de l'année 2014 sont ensuite présentées

➤ **Contractualisation – gestion des habitats et espèces**

En 2014, le suivi du contrat de la mine de Conche se poursuivra, avec la mise en œuvre des travaux. Le dossier devrait être terminé dès la fin de l'été.

Le projet de contrat Natura 2000 forestier avec un propriétaire privé sur la commune d'Auriac-l'Eglise sera affiné, un dossier de demande d'aide sera réalisé dès la connaissance des dispositifs liés à la nouvelle Politique agricole commune (FEADER).

M. Ponsonaille ajoute que dans la vallée de la Sianne sont présents de nombreux bois sectionnaux avec beaucoup d'arbres anciens. Il serait intéressant de contacter les différentes communes concernées pour évoquer les possibilités de contrats Natura 2000, dans la mesure où ces boisements sont potentiellement exploitables.

Dans les limites du temps disponible à l'animation de cette année, une synthèse des données naturalistes du site pourra être réalisée.

Deux journées de formation sur la gestion des prairies naturelles ont été dispensées par l'entreprise ScopEla, à l'initiative de Cant'Adéar. Le SMAT du Haut-Allier a participé à ces deux journées de formation en avril-mai 2014, permettant de découvrir des principes de gestion reliant la préservation des prairies naturelles et la gestion de l'exploitation agricole.

➤ **Suivis scientifiques et techniques**

○ Poursuite du suivi des habitats naturels agropastoraux

Après les deux premiers inventaires de 2012 et 2013, qui ont majoritairement concerné des prairies de fauche d'intérêt communautaire, un suivi des milieux de pelouses sèches sera effectué en 2014. La zone d'étude couvre 300 hectares environ, la mission a été confiée au bureau d'études Latitude UEP.

L'ensemble de ces suivis permettra d'une part d'avoir une évaluation plus précise de l'efficacité des Mesures agro-environnementales, et d'autre part un état des lieux plus précis des habitats naturels agropastoraux en prévision de la nouvelle période de contractualisation.

○ Poursuite des suivis des populations de chiroptères

A l'image des années précédentes, le SMAT du Haut-Allier en partenariat avec Chauve-souris Auvergne poursuit les comptages hivernaux et estivaux des populations de chiroptères.

➤ **Communication et sensibilisation**

○ Sensibilisation à la préservation et à la gestion des haies

Cette action est destinée en particulier à un public agricole, mais aussi à l'ensemble des élus et personnes concernées par la thématique des haies. Elle est destinée à montrer l'intérêt écologique des haies dans les écosystèmes, mais aussi leur intérêt agronomique et économique au sein de l'exploitation agricole.

Elle prendra la forme d'une journée d'animation avec présentations théoriques et démonstrations d'outils de gestion des haies sur le terrain. Cette animation sera menée en collaboration avec la Mission Haies Auvergne, qui a déjà contribué à de nombreux programmes de restauration et de gestion des haies dans le Cantal, le Puy-de-Dôme et l'Allier.

Cette journée se déroulera à l'automne 2014, sur le secteur de l'Alagnon. Une communication importante sera faite pour informer un maximum de personnes sur l'organisation de cette animation. Il s'agit de l'action « phare » de cette année sur ce site Natura 2000.

○ Autres outils de communication

Des articles de presse seront rédigés et publiés dans la presse locale pour informer sur l'état d'avancement des actions du site.

Le site Internet dédié aux sites Natura 2000 portés par le SMAT du Haut-Allier sera mis à jour pour permettre à tous les publics d'avoir une information actualisée.

Le SMAT du Haut-Allier reste à la disposition des collectivités ou organismes qui le souhaitent pour des interventions ponctuelles sur le patrimoine naturel lié au site Natura 2000.

➤ **Appui aux porteurs de projets**

Le SMAT a été sollicité à deux reprises depuis le début de l'année 2014 pour un appui à la réalisation d'évaluation des incidences. Un projet concernait la manifestation motorisée « L'Ardoisienne », organisée par l'association Hard Moto d'Ardes-sur-Couze. Le Conseil Général du Cantal a également sollicité le SMAT du Haut-Allier concernant son plan de développement des itinéraires de petite randonnée sur le département.

Ces deux projets ne présentant pas de risques majeurs de dégradation des habitats et espèces du site, de simples préconisations ont été apportées.

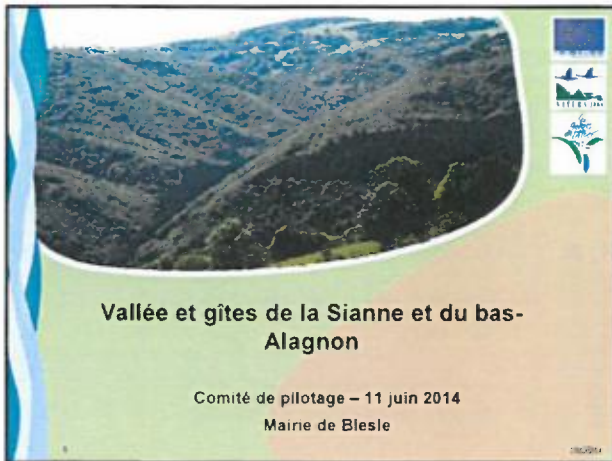
L'adjudant Peliccia ajoute que la gendarmerie peut à tout moment être sollicitée si besoin, notamment dans le cadre de manifestations sportives. La gendarmerie est tout à fait disposée à vérifier le respect de la réglementation lors de telles manifestations et d'appliquer les rappels ou sanctions nécessaires en cas de manquements importants.

➤ **Gestion administrative et financière**

<i>Plan de financement</i>	<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
	Nature	Montant en €	DREAL Auvergne (Etat)	FEADER
Animation du Docob <i>N° action DOCOB</i>	Animation – SMAT Haut-Allier	15 570,38 €	9 074,91 €	6 495,47 €
Sensibilisation à la gestion durable des haies et ripisylves	Prestations extérieures	2 640,00 €	1 340,00 €	1 100,00 €
Suivi de l'état de conservation des habitats naturels agro-pastoraux	Prestations extérieures	15 250,00 €	8 895,84 €	6 354,16 €
Frais d'annonces MAPA	BOAMP	216,00 €	126,00 €	90,00 €
TOTAL GENERAL		33 676,38 €	19 636,75 €	14 039,63 €

Le plan de financement prévisionnel de l'animation 2014 est le suivant :

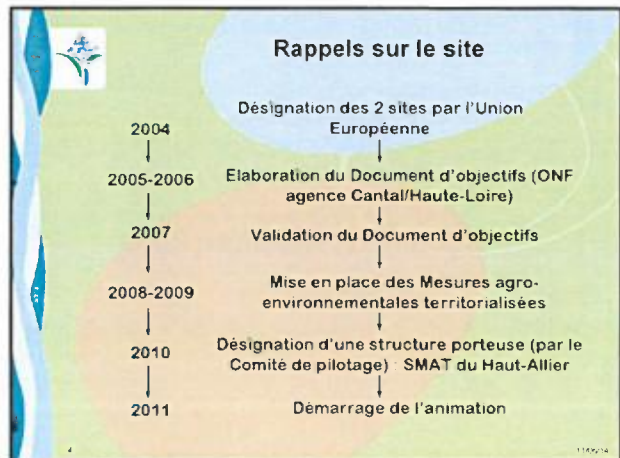
En l'absence de questions supplémentaires, M. Gibelin remercie les participants pour leur coopération et clôt la séance.



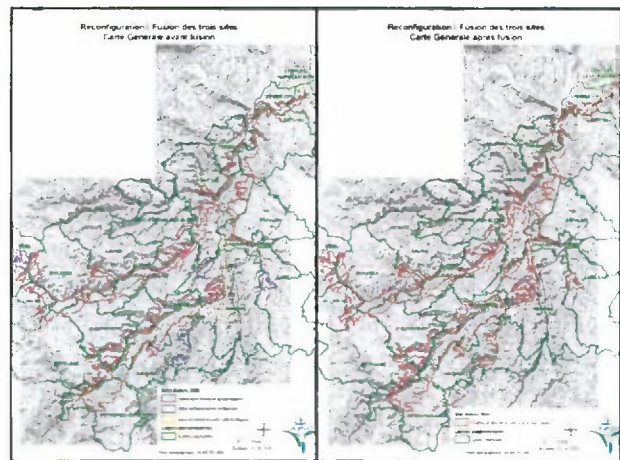
Sommaire

- Rappels sur le site Natura 2000 « Vallées et gîtes de la Sianne et du bas-Alagnon »
- Bilan de l'animation 2013
- Les actions 2014
- Questions diverses

Rappels sur le site Natura 2000 « Vallées et gîtes de la Sianne et du bas-Alagnon »



- ### Rappels sur le site
- **2012 : fusion des sites :**
 - Vallée de la Sianne et du bas-Alagnon
 - Gîtes du bassin minier de Massiac
 - Lacs et rivières à Loutre (site M)
 - **Vallées et gîtes de la Sianne et du bas-Alagnon**
 - 20 communes (11 Cantal, 9 Haute-Loire)
 - 8 espèces animales + 1 espèce végétale d'intérêt communautaire
 - 16 habitats naturels d'intérêt communautaire



Rappels sur le site

- **L'animation d'un site Natura 2000 :**
 - La contractualisation
 - Charte Natura 2000
 - Mesures agro-environnementales
 - Autres contrats Natura 2000
 - Les suivis scientifiques et techniques
 - **Exemple :** suivis floristiques, faunistiques, etc ...
 - L'appui aux porteurs de projets (conseil, aide à l'évaluation des incidences, etc...)
 - **Exemple :** Organisation de manifestations sportives, plan départemental des itinéraires de petite randonnée, travaux divers, etc ...




7 11/06/14

Rappels sur le site

- **L'animation d'un site Natura 2000 :**
 - La communication
 - **Exemple :** lettres d'information, sorties nature, ...
 - Participation au réseau Natura 2000 et veille à la cohérence avec les autres politiques publiques
 - **Exemples :** rencontres régionales, participation à la concertation sur le schéma départemental des carrières, etc...
 - La gestion administrative et financière
 - **Exemples :** demandes de subventions, marchés publics, etc...







8 11/06/14

Bilan de l'animation 2013

9 11/06/14

Animation 2013

- **Contractualisation**
 - Suivi du contrat Natura 2000 forestier - commune de Vèze
 - Rappel - Contenu du contrat :
 - 223 arbres sur 8,47 hectares d'îlot de sénescence, sans intervention sylvicole pendant 30 ans
 - Montant total du contrat : 33 017 €
 - Travaux de marquage des arbres : printemps 2013 (prestation ONF)
 - Travaux de marquage complémentaire (contours de l'îlot) en janvier 2014 (DDT15, commune de Vèze, SMAT Haut-Allier)

10 11/06/14

Animation 2013



- **Contractualisation**
 - Suivi du contrat Natura 2000 - Mine de Conche
 - Rappel - Objectifs et contenu du contrat :
 - Initié par Alter Eco : mesure compensatoire du Parc éolien d'Allanche
 - Sécurisation de l'entrée d'une galerie minière
 - Sécurité des personnes et tranquillité des chauve-souris en période hivernale
 - Maîtrise d'ouvrage : mairie d'Allanche
 - Montant du contrat : 11 392,38 €
 - Travaux : juin-juillet 2014 par l'entreprise STE
 - Accompagnement technique du chantier : Chauve-souris Auvergne




11 11/06/14

Animation 2013

- **Gestion Habitats - espèces**
 - Rencontre de propriétaires forestiers
 - 2 propriétaires rencontrés (Molèdes/Allanche et Auriac-l'Eglise)
 - Visite de terrain
 - Echanges sur la gestion des bois
 - Proposition d'un contrat Natura 2000 forestier sur Auriac-l'Eglise

12 11/06/14

Animation 2013

- Gestion Habitats - espèces**
 - Participation à des journées de démonstration
 - Gestion des haies – Montluçon



13 11/06/14

Animation 2013



- Gestion Habitats - espèces**
 - Participation à des journées de démonstration
 - Lutte contre le campagnol terrestre – Pays des Couzes
 - Objectif : éviter/limiter l'utilisation de bromadiolone



14 11/06/14

Animation 2013

- Suivis scientifiques et techniques**
 - Suivis des colonies de chiroptères (chauves-souris)
 - En partenariat avec Chauve-souris Auvergne
 - Suivi hivernal
 - Animaux en hibernation
 - Suivi estival
 - Colonies de reproduction

15 11/06/14


Animation 2013

- Suivis scientifiques et techniques**
 - Suivi des habitats naturels d'intérêt communautaire
 - Réalisé par Mosaïque environnement
 - Objectifs :
 - suivre au cours du temps l'évolution de l'état de conservation des habitats naturels
 - Evaluer l'efficacité des Mesures agro-environnementales (MAET)
 - Complément de la campagne de 2012
 - Au total (2012-2013) :
 - 334 hectares prospectés
 - 111 ha de prairies de fauche d'intérêt communautaire
 - 37 ha de pelouses sèches d'intérêt communautaire

16 11/06/14

Animation 2013

- Suivis scientifiques et techniques**
 - Suivi des habitats naturels d'intérêt communautaire
 - Résultats sur prairies de fauche



Etat de conservation (B510)	Surface (ha)	%
Bon	32,8	33
Moyen	34,9	33
Mauvais	43,9	41
Sans évaluation	11,9	15
Total	107	100

~45 %
~55 %

Tableau 7 - Récapitulatif des états de conservation des prairies de fauche cartographiées en 2012 et 2013.

Etat de conservation	Avec MAET		Sans MAET	
	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%
Bon	7,5	13,9	7,5	10,0
Moyen	10,0	12,8	21,9	43,9
Mauvais	27,2	25,0	15,7	22,0
Sans évaluation	7,3	10,8	10,9	17,4
Total	52,0	100,0	46,0	100,0


33 %
67 %
54 %
46 %

Tableau 10 - Détail des surfaces et des états de conservation de l'habitat B510 en 2012-2013.

17 11/06/14

Animation 2013

- Suivis scientifiques et techniques**
 - Suivi des habitats naturels d'intérêt communautaire
 - Résultats sur pelouses sèches



Etat de conservation	Surface (ha)	%
Bon	0	0
Moyen	11	22
Mauvais	8	24
Sans évaluation	3	6
Total	22	100

Tableau 13 - Récapitulatif des états de conservation des pelouses sèches cartographiées en 2012 et 2013.

Etat de conservation	Avec MAET		Sans MAET	
	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%
Bon	0,0	0,0	2,3	10,7
Moyen	2,4	25,0	0,0	0,0
Mauvais	3,6	44,3	5,7	22,1
Sans évaluation	0,0	0,0	0,3	32,3
Total	6,0	100,0	8,3	100,0

Tableau 16 - Détail des surfaces et des états de conservation de l'habitat B210 en 2012-2013.

18 11/06/14

Animation 2013

- **Suivis scientifiques et techniques**
 - Suivi des habitats naturels d'intérêt communautaire
 - Bilan :
 - Des résultats plutôt négatifs vis-à-vis des MAET
 - Des résultats à relativiser au vu :
 - » Des surfaces étudiées
 - » De l'hétérogénéité des données comparées
 - Facteurs de dégradation relevés :
 - » Surpâturage
 - » Fertilisation
 - » Enrichissement (pelouses sèches)

19

11/06/14

Animation 2013

- **Communication**
 - Réunion de restitution auprès des agriculteurs
 - Objectifs : exposer les résultats du suivi de 2012
 - Un public peu nombreux
 - Intervention auprès de l'association « Cézallier – Vallée de la Sienne »
 - A l'occasion de l'Assemblée Générale
 - Articles de Presse...
 - Site Internet Natura 2000 dans le Haut-Allier



20

11/06/14

Animation 2013

- **Communication**
 - Animation « La Clef des champs »
 - 26/05/2013 – Vallée de la Sienne
 - Couplage patrimoine bâti / patrimoine naturel
 - Participation : environ 15 personnes



21

11/06/14

Animation 2013

- **Communication**
 - Promotion de la Charte Natura 2000 en milieu forestier
 - Première édition en 2012
 - Action annulée en 2013 pour le côté Haute-Loire
 - Limitation de la promotion de la Charte au vu du contexte fiscal
 - Remplacement par une autre action conduite en 2014 : « Synthèse des alternatives à l'utilisation de l'ivermectine »
 - Objectif : recueil de connaissances et d'expériences sur d'autres possibilités de lutte contre le parasitisme dans les élevages, moins impactantes sur la faune
 - Travail en collaboration avec d'autres structures animatrices en Auvergne

22

11/06/14

Animation 2013

- **Bilan financier 2013**

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat demandé	Financement FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	12 048,03 €		
Suivi de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire (Ogès-Boisfranc)	Mascique Environnement	13 963,30 €		
Recherche de la Charte-Nature 2000 en milieu forestier remplacé par : "Synthèse des alternatives à l'utilisation de l'ivermectine en milieu agricole"	CRPF 43	1 400 € (reporté en 2014)	Demande de paiement en cours	Demande de paiement en cours
Frais d'annonces et d'insertions	BOAMP	21,53 €		
Frais professionnels		114,54 €		
TOTAL (bilan 2013)		26 147,40 €	15 084,77 €	11 060,63 €

23

11/06/14

Les actions 2014

24

11/06/14

Les actions 2014

- **Contractualisation – gestion des habitats et espèces**
 - Contrat Natura 2000 « Mine de Conche »
 - Réalisation des travaux
 - Demande de paiement
 - Contrat Natura 2000 forestier
 - Poursuite du recensement d'arbres éligibles avec le propriétaire
 - Montage du dossier
 - Synthèse des données naturalistes
 - Participation à deux journées sur la gestion des prairies naturelles (avril – mai 2014)

Les actions 2014

- **Suivis scientifiques et techniques**
 - Poursuite du suivi des habitats naturels agropastoraux
 - Travail en cours
 - Ciblé sur pelouses sèches
 - Prestataire : Latitudo UEP
 - Zone d'étude : environ 300 hectares
 - Suivis des populations de chiroptères
 - Gîtes hivernaux (janvier)
 - Gîtes estivaux (20 juin – 20 juillet)

Les actions 2014

- **Communication**
 - Sensibilisation à la préservation et à la gestion des haies
 - Objectifs : maintenir, voire restaurer les linéaires de haies
 - Journée destinée aux agriculteurs et élus principalement
 - Organisée à l'automne 2014
 - Intégration des enjeux agricoles : comment faire de la haie un atout pour l'exploitation ?
 - Forme : présentation en salle ...
 - Utilité écologique des haies
 - Utilité agronomique
 - ... puis démonstrations sur le terrain
 - Au moins un outil de taille de haies
 - Au moins un outil de broyage en plaquette

Les actions 2014

- **Communication**
 - Articles de presse
 - Site Internet
 - Interventions diverses...
- **Accompagnement de porteurs de projets soumis à évaluation des incidences**
 - Manifestation motorisée « L'Ardoisienne » (Hard Moto)
 - Plan de développement des itinéraires de petite randonnée du Cantal (Conseil Général 15)

Les actions 2014

- **Plan de financement prévisionnel 2014**

Plan de financement Activité actions N° action DOCOB	Dépenses		Recettes	
	Nature	Montant en €	DREAL Auvergne (État)	FEADER
Animation de Local	Animation – SMAT Haute-Auvergne	15 570,36 €	9 074,51 €	6 495,85 €
Sensibilisation et à l'action locale des haies et forêts	Prévisions extérieures	2 640,00 €	1 340,00 €	1 300,00 €
Suivi de l'état de conservation des habitats naturels agro-pastoraux	Programme scientifique	15 250,00 €	8 995,84 €	6 254,16 €
Lignes d'animation NAPA	DUAMP	218,00 €	120,00 €	98,00 €
TOTAL GENERAL		33 678,36 €	19 530,35 €	14 038,01 €

Questions diverses Discussions

